BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL Gestion - Administration

ÉPREUVE E2

GESTION ADMINISTRATIVE DES RELATIONS AVEC LE PERSONNEL

SUJET

ROCHE DIAGNOSTICS FRANCE

Durée: 3 H

Coefficient: 4

Session : 2019

Ce sujet se compose de **25** pages numérotées de **1/25** à **25/25**. Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Le sujet se compose de 4 dossiers indépendants

L'usage de tout modèle de calculatrice, avec ou sans mode examen, est autorisé.

Aucun document n'est autorisé

Les annexes A, B et C sont à rendre avec la copie à la fin de l'épreuve. Tous les autres éléments de réponse seront composés sur la copie.

Baccalauréat professionnel Gestion-Administration	Code : 1909-GA2	Session 2019	SUJET
Épreuve E2 : Gestion administrative des relations avec le personnel	Durée : 3 H 00	Coefficient : 4	Page 1/25

SOMMAIRE	Barème indicatif sur 80 points
Dossier 1 – Le travail à distance, une évolution appréciée par les collaborateurs <u>Compétence principale</u> : Actualiser des dossiers de personnel dans le respect de la législation du travail	
Tâches principales : 1.1 Traiter ces 5 propositions de travail à distance 1.2 Compléter l'avenant au contrat de travail 1.3 Dresser la liste des cas à contrôler automatiquement	20 points
Dossier 2 – La formation, un engagement des salariés dans notre culture « responsable » Compétence principale: Assurer des opérations administratives liées à la formation du personnel Tâches principales: 2.1 Proposer une utilisation de ce supplément budgétaire 2.2 Proposer et justifier un créneau horaire pour une date la moins contraignante 2.3 Proposer une amélioration de la procédure	20 points
Dossier 3 – La rémunération, un outil de motivation des collaborateurs Compétence principale: Renseigner et contrôler la vraisemblance des états préparatoires aux bulletins de salaire Tâches principales: 3.1 Calculer le montant des primes de Nicolas LOUFTI 3.2 Préparer les éléments de réponse à Joël LEGRAND 3.3 Proposer les données à ajouter au modèle de bulletin de paie	20 points
Dossier 4 – Les indicateurs sociaux, un levier pour garder ses jeunes talents Compétence principale: Mettre à jour des indicateurs sociaux Tâches principales: 4.1 Mettre à jour les indicateurs sociaux du volet EMPLOI du bilan social et sociétal 2018 4.2 Rédiger en quelques lignes l'état des lieux des générations Y et Z 4.3 Énumérer des pistes pour garder les jeunes talents de la génération Y	15 points
Présentation, soin, orthographe et syntaxe	5 points

Liste des documents

		,
Document 1	Extrait de l'accord sur le travail à distance (TAD) au sein de RDF	Page 9
Document 2	Formulaire d'accord préalable au TAD accordé à Lucas VIRGOT	Page 10
Document 3	Profil Lucas VIRGOT - Extrait de Workday	Page 11
Document 4	Extrait des échanges entre l'assistante RH et Joël LEGRAND	Page 12
Document 5	Fiche collaborateur – Application ADP Temps et activités	Page 12
Document 6	Plan de formation Service commercial	Page 13
Document 7	Plaquette formation au CENTAURE	Page 14
Document 8	Itinéraire pour formation	Page 14
Document 9	Extrait Agendas semaines 27 et 28 des trois collaborateurs	Page 15
	Grille générale Plan d'intéressement à la performance	Page 16
	Extrait Workday Rémunération de Nicolas LOUFTI	Page 16
	Bulletin de salaire Joël LEGRAND Mai 2019	Page 17
Document 13	Copie écran Joël LEGRAND – Application ADP Temps et activités	Page 18
	Site intranet « mes avantages » du module « Myworkspace »	Page 18
	Extrait de la règlementation des titres-restaurant (TR) de l'URSSAF	Page 19
	Roche Diagnostics France - Chiffres Clé - 2018	Page 20
	Article sur le management des générations et chez RDF	Page 21
		J

Baccalauréat professionnel Gestion-Administration	Code : 1909-GA2	Session 2019	SUJET
Épreuve E2 : Gestion administrative des relations avec le personnel	Durée : 3 H 00	Coefficient : 4	Page 2/25



La société Roche Diagnostics France (RDF) est l'unique filiale commerciale française du groupe international ROCHE spécialisé dans les produits pharmaceutiques, le diabète et le matériel de diagnostic. La société RDF a été créée en 1991 et s'est implantée dans

le bassin Grenoblois. Le siège social du groupe est situé à Bâle en Suisse.

Depuis près de 27 ans, RDF est présente commercialement dans toute la France et dégage un chiffre d'affaires annuel de 305 millions d'euros. Elle emploie 581 personnes. Ses clients sont exclusivement des professionnels de la santé (laboratoires, cliniques, hôpitaux).

La société s'efforce d'agir de façon responsable dans toutes les activités pour améliorer la vie des patients, être un partenaire éthique avec toutes les parties prenantes, offrir un bon environnement à ses collaborateurs et réduire de façon significative son impact sur l'environnement. La responsabilité sociétale de l'entreprise regroupe 4 volets : patients, collaborateurs, société et environnement.

Vous êtes amené, au sein du service ressources humaines, à travailler particulièrement sur les actions concernant les collaborateurs, définies par la direction : gestion souple de l'organisation du travail, formation et motivation des collaborateurs, problématique de la gestion des générations.

Vous occupez le poste de gestionnaire administratif, sous la responsabilité des deux assistantes des ressources humaines : Clara PINHEIRO et Catherine DURAND. Vous assumez toutes les activités courantes liées à la gestion administrative des relations avec le personnel et disposez d'une autonomie dans la gestion de vos tâches quotidiennes.

Baccalauréat professionnel Gestion-Administration	Code : 1909-GA2	Session 2019	SUJET
Épreuve E2 : Gestion administrative des relations avec le personnel	Durée : 3 H 00	Coefficient : 4	Page 3/25

FICHE D'IDENTITÉ

Raison Sociale: Roche Diagnostics France

Bernard COLOMBO Dirigeant:

Statut juridique: SASU Société par actions simplifiée unique 2 Avenue du Vercors - 38240 MEYLAN Cedex Adresse:

Téléphone/Télécopie : 04 76 76 30 00 / 04 76 76 30 01

Site internet: www.rochediagnostics.fr

Directrice des Ressources Humaines : Alicia BELLO

Courriel: prenom.nom@roche.com 380 484 766 RCS Grenoble RCS:

SIRET: 380 484 766 000 31

4646Z Commerce de gros (commerce interentreprises) NAF:

de produits pharmaceutiques

FR 38048476600031 N° TVA Intracommunautaire:

Effectif: 581

Convention collective: Fabrication et Commerce des Produits à usage

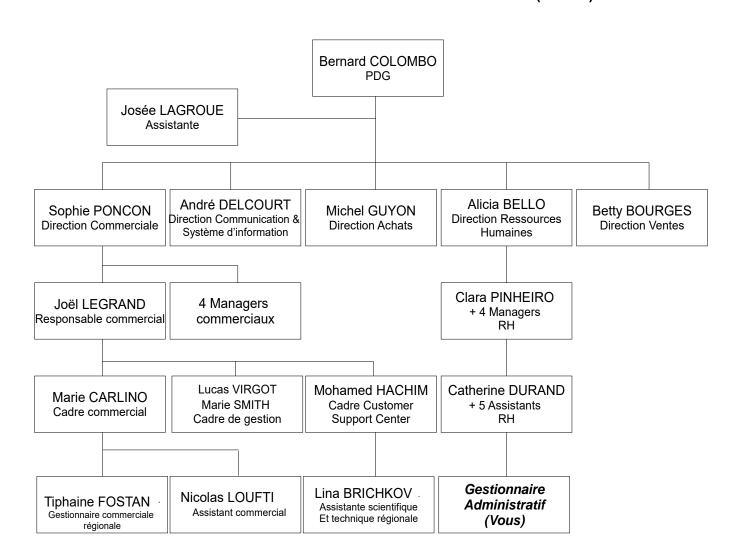
pharmaceutique, parapharmaceutique et vétérinaire

Durée hebdomadaire :

9 h 15 - 11 h 45 et 14 h 15 - 16 h 45 Plages fixes de présence :

Pause repas minimum: 20 minutes

ORGANIGRAMME SIMPLIFIÉ DE LA SOCIÉTÉ ROCHE RDF (extrait)



Baccalauréat professionnel Gestion-Administration	Code : 1909-GA2	Session 2019	SUJET
Épreuve E2 : Gestion administrative des relations avec le personnel	Durée : 3 H 00	Coefficient : 4	Page 4/25

DOSSIER 1 – Le travail à distance, une évolution appréciée par les collaborateurs

Afin de soutenir l'engagement des collaborateurs dans leur travail, la société RDF souhaite promouvoir le recours au télétravail. Les collaborateurs intéressés s'adressent à leur manager qui vous transmet les dossiers de demande de télétravail.

Aujourd'hui, vous récapitulez les demandes du service commercial. Pour chacune d'entre elles, vous proposez à Clara PINHEIRO, assistante de gestion des ressources humaines, des éléments qui l'aideront à prendre une décision.

En cas d'acceptation par le service RH, vous transmettez au collaborateur concerné un formulaire d'accord préalable. Après signature du collaborateur et du manager RH, vous rédigez un avenant au contrat de travail.

Cinq salariés du service commercial sont intéressés par le travail à distance. Joël LEGRAND a transmis ces cinq propositions à Clara PINHEIRO.

1.1 Traiter ces 5 propositions de travail à distance. (Annexe A à rendre avec la copie)

Le mois dernier, Lucas VIRGOT a transmis sa proposition de télétravail. Celle-ci a été acceptée et le formulaire d'accord a été signé par Lucas VIRGOT et son manager.

1.2 Compléter l'avenant au contrat de travail. (Annexe B à rendre avec la copie)

Les managers sont parfois contraints de refuser des demandes en raison du nonrespect des conditions prévues dans l'avenant au contrat de travail. Cela perturbe le bon relationnel entre manager et collaborateurs. Joël LEGRAND profite d'une discussion informelle avec l'assistante RH pour évoquer le sujet. Ils sont convaincus que l'application ADP peut traiter automatiquement ces situations.

1.3 Dresser la liste des cas qui devraient être contrôlés automatiquement par l'application ADP.

- Extrait de l'accord sur le travail à distance (TAD) au sein de RDF (document 1)
- Formulaire d'accord préalable au TAD accordé à Lucas VIRGOT (document 2)
- Profil Lucas VIRGOT Extrait de Workday (document 3)
- Extrait des échanges entre l'assistante RH et Joël LEGRAND (document 4)
- Fiche collaborateur Application ADP Temps et activités (document 5)

Baccalauréat professionnel Gestion-Administration	Code : 1909-GA2	Session 2019	SUJET
Épreuve E2 : Gestion administrative des relations avec le personnel	Durée : 3 H 00	Coefficient : 4	Page 5/25

DOSSIER 2 – La formation, un engagement des salariés dans notre culture « responsable »

Pour répondre à la qualité de la relation client, les collaborateurs du service commercial sont régulièrement formés, de préférence sur le lieu de travail, et prioritairement sur les axes d'orientation définis par les directions de service.

La commission de validation s'est prononcée sur l'état des demandes de chaque collaborateur. Les demandes ont été « acceptées », « refusées » ou « mises en attente ». Ce plan de formation validé est communiqué aux managers et un journal de formation individuel est établi pour chaque collaborateur. Les collaborateurs peuvent consulter leur journal de formation dans Workday sur l'intranet de la société.

Pour se rapprocher de l'objectif « 100 % des demandes de formation satisfaites » qui est recommandé par le Groupe Roche, le budget alloué pour la formation dans le service commercial sera augmenté de 14 heures. Ce supplément vous permet de réexaminer selon leur priorité les trois formations mises en attente.

2.1 Proposer une utilisation de ce supplément budgétaire.

Pour répondre à l'objectif de réduction des gaz à effet de serre et conforter la cohésion de groupe, trois collaborateurs de différents services seront formés aux pratiques de l'éco-conduite. Une date doit être retenue début juillet afin que les collaborateurs covoiturent.

2.2 Proposer et justifier un créneau horaire pour une date qui soit la moins contraignante.

Les formations en interne sont réalisées sous plusieurs formes : présentiel et/ou à distance. Le suivi des formations à distance est opérationnel, les managers s'assurent de la participation des collaborateurs par des étapes de validation numériques. Celui de la formation en présentiel pose problème. Les fiches navettes qui devraient être signées par les formateurs sont parfois perdues ou restent non signées. Les managers ne peuvent donc pas valider les formations.

2.3 Proposer une amélioration de la procédure.

- Plan de formation Service commercial (document 6)
- Plaquette formation au CENTAURE (document 7)
- Itinéraire pour formation (document 8)
- Extrait Agendas semaines 27 et 28 des trois collaborateurs (document 9)

Baccalauréat professionnel Gestion-Administration	Code : 1909-GA2	Session 2019	SUJET
Épreuve E2 : Gestion administrative des relations avec le personnel	Durée : 3 H 00	Coefficient : 4	Page 6/25

DOSSIER 3 – La rémunération, un outil de motivation des collaborateurs

Afin de motiver les collaborateurs, la société RDF accorde deux primes qui font l'objet d'un versement total ou partiel au mois de juin (prime de 13ème mois et prime individuelle d'objectifs). Elle distribue également mensuellement des tickets restaurant lorsque les collaborateurs ne déclarent pas de frais de déplacement et réception.

Monsieur Joël LEGRAND évalue ses collaborateurs et détermine trois taux d'engagement individuels pour le calcul de la prime individuelle d'objectifs. Ces trois taux, ma carrière – mes aptitudes – mes relations, sont consultables par le service RH dans le module Workday de chaque collaborateur.

Vous préparez les calculs de primes du mois de juin, vous les transmettez à l'assistante RH qui finalise les bulletins de paie et les dépose dans le coffre-fort numérique Digiposte. Les collaborateurs disposent des accès pour consulter et télécharger leurs bulletins personnels.

Il vous reste à préparer les éléments variables de la paie de juin de Nicolas LOUFTI : montant de la prime du 13^{ème} mois et montant de la prime d'objectifs.

3.1 Calculer le montant des primes de Nicolas LOUFTI.

Joël LEGRAND a téléchargé son bulletin de paie du mois de mai. Vous venez d'avoir un échange téléphonique avec lui. Vous avez pris en note ses deux demandes qui concernent les titres restaurant : justifier le nombre de 12 tickets restaurant attribués et expliquer les deux sommes de bas de bulletin de 46,08 € et 3,96 €. Il vous rappelle en fin de journée.

3.2 Préparer les éléments de réponse à Joël LEGRAND.

Compte tenu du nombre croissant de demandes d'explication sur l'attribution du nombre de tickets restaurant, vous décidez de proposer à votre responsable d'apporter des modifications au modèle de bulletin de salaire pour que chaque collaborateur puisse recalculer lui-même le nombre de tickets restaurant attribué.

3.3 Proposer les données à ajouter dans la partie « informations journalières » au modèle de bulletin de paie.

- Grille générale Plan d'intéressement à la performance (document 10)
- Extrait Workday Rémunération de Nicolas LOUFTI (document 11)
- Bulletin de salaire Joël LEGRAND Mai 2019 (document 12)
- Copie écran Joël LEGRAND Application ADP Temps et activités (document 13)
- Site intranet « mes avantages » du module « Myworkspace » (document 14)
- Extrait de la règlementation des titres-restaurant (TR) de l'URSSAF (document 15)

Baccalauréat professionnel Gestion-Administration	Code : 1909-GA2	Session 2019	SUJET
Épreuve E2 : Gestion administrative des relations avec le personnel	Durée : 3 H 00	Coefficient : 4	Page 7/25

DOSSIER 4 – Les indicateurs sociaux, un levier pour garder ses jeunes talents

La société Roche est fortement engagée dans le cadre de sa responsabilité sociétale. Son dirigeant, monsieur COLOMBO, a présenté, en début de mois, des résultats intermédiaires, à l'ensemble de l'équipe, sous la forme d'une infographie. Il a sélectionné les principaux indicateurs retenus par le groupe Roche et les a rapprochés des résultats de la filiale française Roche Diagnostics France.

Monsieur COLOMBO a demandé une publication de l'infographie sur l'intranet de la société. L'infographie devra être accompagnée d'un article qui mettra d'une part en lumière les efforts engagés par la société Roche et qui suggérera d'autre part des pistes qui pourraient aider à atteindre les objectifs groupe.

L'assistante du service RH vous charge de rédiger une partie de l'extrait de l'article correspondant au volet « gestion des carrières ». Elle attend de vous une dizaine de lignes présentant un état des lieux de la situation des générations Y et Z dans la société RDF et une liste de pistes qui permettrait de garder au sein de la société ces deux générations.

- 4.1 Mettre à jour les indicateurs sociaux du volet EMPLOI du bilan social et sociétal de RDF pour l'année 2018. (Annexe C à rendre avec la copie)
- 4.2 Rédiger, en dix lignes maximum, l'état des lieux des générations Y et Z dans la société Roche Diagnostics France comparée aux objectifs du groupe.
- 4.3 Énumérer une liste de pistes qui aideraient la société à garder ses jeunes talents de la génération Y au plan de l'aménagement et de l'organisation du temps de travail, de la formation, de la motivation salariale et de la mobilité.

- Roche Diagnostics France Chiffres Clé 2018 (document 16)
- Article sur le management des générations et chez RDF (document 17)

Baccalauréat professionnel Gestion-Administration	Code : 1909-GA2	Session 2019	SUJET
Épreuve E2 : Gestion administrative des relations avec le personnel	Durée : 3 H 00	Coefficient : 4	Page 8/25

Document 1 - Extrait de l'accord sur le travail à distance (TAD) au sein de RDF

Article 1 – Définition et champ d'application du travail Article 2 – Organisation du travail à distance à distance

Article 1.2 Catégories de collaborateurs éligibles

Le travail à distance n'est ni un droit, ni une obligation, et sa mise en œuvre doit répondre à certaines conditions.

Sont éligibles au travail à distance, les collaborateurs RDF :

- Du siège, titulaires d'un CDI, à temps plein
- Disposant d'une autonomie suffisante dans le poste occupé, dans la gestion de leur temps de travail ainsi que dans l'utilisation du système informatique et ne nécessitant pas de soutien managérial rapproché
- · Occupant un poste dont l'exécution du travail à distance est possible et compatible avec le bon fonctionnement de son service
- Répondant à toutes exigences matérielles et techniques requises à son domicile pour la bonne mise en œuvre du travail à distance

Ainsi certaines demandes de travail à domicile pourront être refusées, après examen, pour les fonctions qui :

- Exigent, par nature, une présence physique permanente dans les locaux de l'entreprise
- Impliquent l'accès et le traitement de certaines données à caractère confidentiel au poste de travail
- Requièrent l'accès permanent ou régulier à une documentation « papier »
 - Nécessitent un fort niveau d'interaction présentielle avec ses
- Font face à une impossibilité matérielle et/ou technique d'effectuer un travail à distance

Sur ces critères, les postes apparaissant comme non éligibles au travail à distance sont les suivants :

- · Gestionnaires de commandes clients,
- · Standardistes / Réceptionnistes,
- · Techniciens et coordinateurs des services généraux,
- Techniciens Atelier.
- · Gestionnaires commerciaux Régionaux,

Article 2.1 Journées dédiées au travail à distance

Le travail à distance peut-être mis en œuvre à raison d'une journée ouvrée maximum par semaine, à l'exception du mercredi.

Par exception, l'Assistance scientifique et technique du Régional Customer Support Center, ainsi que la Comptabilité fournisseurs et Clients sont éligibles au travail à distance, au maximum pour une journée ouvrée par quinzaine.

Cette journée concerne tous les jours ouvrés et peut-être fixe ou non.

Article 3 – Mise en œuvre du travail à distance

Article 3.1 Formalisation du travail à distance et avenant au contrat de travail

La durée à l'avenant et des dispositions concernant le travail à distance dans le contrat de travail sera de 12 mois, tacitement reconductible pour une même durée.

Cet avenant, signé par le collaborateur, le manager et la Direction des ressources Humaines précisera :

- La date de prise d'effet et de démarrage du travail à distance;
- · La durée de validité de l'avenant, les règles de réversibilité, de renouvellement tacite et de suspension provisoire:
- Les modalités d'exécution du travail à distance et notamment le(s) jour(s) convenu(s) s'ils ont été définis;
- L'obligation pour le collaborateur de saisir au minimum 3 jours ouvrés avant son jour de travail à distance selon les modalités en vigueur dans l'entreprise dans le système interne de Gestion des Temps et des Activités (GTA)
- L'acceptation de cette demande par le manager se fait dans les mêmes conditions qu'une demande d'absence soumise à validation préalable
- Le comportement à adopter en cas d'accident du travail
- Les conditions d'utilisation du matériel mis à disposition et de validation technique préalable
- Les règles de confidentialité

Fait à Meylan, le : 10/06/2016 En 7exemplaires

Baccalauréat professionnel Gestion-Administration	Code : 1909-GA2	Session 2019	SUJET
Épreuve E2 : Gestion administrative des relations avec le personnel	Durée : 3 H 00	Coefficient : 4	Page 9/25

Document 2 – Formulaire d'accord préalable au TAD accordé à Lucas VIRGOT

Formulaire d'accord préalable au travail à distance				
Ce formulaire est à retourner au service RH pour la rédaction de l'avenant au contrat de travail.				
Prénom & Nom du manager : Joël LEGRAND. Prénom & Nom du collaborateur : Lucas VIRGOT. Division / Service : Direction commerciale. Date de début du travail à distance : 01/09/2019 Modalités de mise en œuvre et fréquence :				
modumos do mos en cano en requent				
☑ Jour prédéfini : Lundi Mardi ☐ Jour non prédéfini	Jeudi Vendredi			
■ 1 jour par semaine	our par semaine			
Fait à Meylan, le 01/06/2019.				
Signature du collaborateur : Signature du Manager :				
Lucas. Virgot	egrand			

Document 3 – Profil Lucas VIRGOT – Extrait de Workday

Afficher l'employé : Lucas VIRGOT



Matricule du salarié	158357
Organisation	DEFLC Commercial Administration (Joël LEGRAND) (25685249)
Poste	Commercial Gestion Support
Fonction	Cadre Gestionnaire de contrat
Famille d'emplois	Ventes et Marketing > Commercial Business Support & sales Operations
Type de salarié	Régulier
Type d'horaire	Temps plein
ETP	100,00 %
Site	Meylan
Date d'embauche	03/12/1984
Ancienneté	34 an(s), 6 mois
Poste occupé depuis	34 an(s), 6 mois

Données personnelles

Nom	Nom de naissance	Prénom	Sexe	N° Sécurité Sociale
VIRGOT		Lucas	Masculin	1600107019023 67

Date de naissance	Lieu de naissance	Département	Pays
17/01/1960	Aubenas	07	France

Adresse	Code postal Ville	N° de téléphone fixe	N° de téléphone mobile	Adresse e-mail
46, rue des Lys	38 600 Fontaine	+33 (9) 54716590	+33 (7) 87562300	I.virgot@free.fr

Situation familiale	Nombre d'enfants	Prénom	Date de naissance
Divorcé (e)	Divorcé (e) 0		

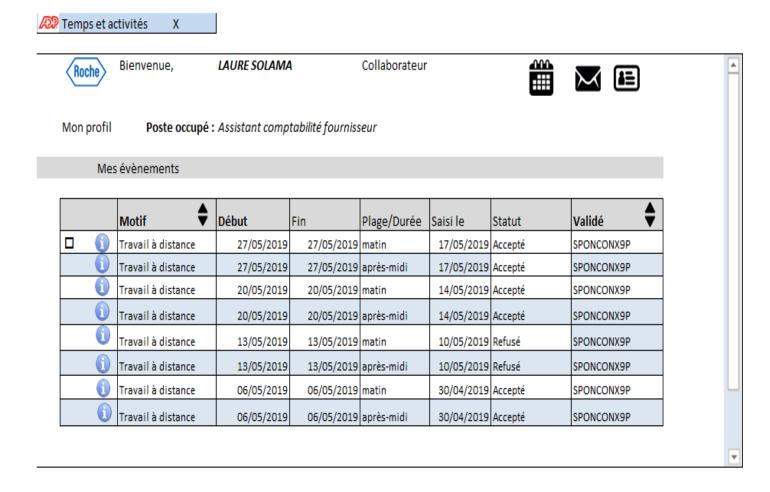
Baccalauréat professionnel Gestion-Administration	Code : 1909-GA2	Session 2019	SUJET
Épreuve E2 : Gestion administrative des relations avec le personnel	Durée : 3 H 00	Coefficient : 4	Page 11/25

Document 4 – Extrait des échanges entre l'assistante RH et Joël LEGRAND

- Joël LEGRAND: j'ai de plus en plus de demandes de télétravail que je refuse car elles ne correspondent pas à ce qui est défini sur l'avenant. Par exemple, voici une impression des demandes de madame Laure SOLAMA qui illustre mon problème.
- **Assistante RH**: Oui... effectivement il y a un problème. Notre application GTA devrait contrôler ces situations automatiquement au moment où le collaborateur saisit sa demande. Par exemple, cette demande saisie 2 jours avant ne devrait pas passer.
- **Gestionnaire administratif**: Si vous le voulez, je peux reprendre un avenant type et faire une liste des situations qui devraient être contrôlées automatiquement par l'application.
- Assistante DRH : Ok, je la transmettrai à la DCSI.

. . .

Document 5 – Fiche collaborateur – Application ADP Temps et activités



Baccalauréat professionnel Gestion-Administration	Code : 1909-GA2	Session 2019	SUJET
Épreuve E2 : Gestion administrative des relations avec le personnel	Durée : 3 H 00	Coefficient : 4	Page 12/25

Document 6 – Plan de formation Service commercial

Nom	Date de naissance	Emploi	Source de la demande	Dispositif	Lieu	Intitulé de la formation	nombre d'heures	Priorité *	Etat
CARLINO	30/03/1991	CADRE COMMERCIAL	IDP**	CPF	EXTERNE	Anglais	7	1	EN ATTENTE
CARLINO	30/03/1991	CADRE COMMERCIAL	MANAGER	PLAN	EXTERNE	Auditeur interne : S'approprier les exigences de la norme ISO 13485:2016	7	1	ACCEPTE
CARLINO	30/03/1991	CADRE COMMERCIAL	MANAGER	PLAN	EXTERNE	Culture de l'account Management	7	1	ACCEPTE
CARLINO	30/03/1991	CADRE COMMERCIAL	MANAGER	PLAN	INTERNE	Formation finance / controlling	3,5	1	ACCEPTE
CARLINO	30/03/1991	CADRE COMMERCIAL	IDP**	PLAN	EXTERNE	Gestion des priorités	21	3	REFUSE
CARLINO	30/03/1991	CADRE COMMERCIAL	OBLIGATOIRE	PLAN	EXTERNE	Manipulation Extincteurs	1,50	1	ACCEPTE
FOSTAN	07/10/1973	GESTIONNAIRE COMMERCIAL	MANAGER	PLAN	EXTERNE	Culture Projet module 2 (uniquement)	7	1	ACCEPTE
FOSTAN	07/10/1973	GESTIONNAIRE COMMERCIAL	MANAGER	PLAN	INTERNE	Formation finance / controlling	3,5	1	ACCEPTE
HACHIM	01/05/1987	CADRE COSTUMER SUPPORT CENTER	IDP**	PLAN	EXTERNE	Culture de l'account Management	7	3	EN ATTENTE
HACHIM	01/05/1987	CADRE COSTUMER SUPPORT CENTER	IDP**	PLAN	INTERNE	Formation finance / controlling	3,5	2	EN ATTENTE
MAUFRONT	27/04/1989	GESTIONNAIRE COMMERCIAL	MANAGER	PLAN	EXTERNE	Culture de l'account Management	7	1	ACCEPTE
MAUFRONT	27/04/1989	GESTIONNAIRE COMMERCIAL	IDP**	PLAN	EXTERNE	Culture Projet module 2 (uniquement)	7	3	REFUSE
MAUFRONT	27/04/1989	GESTIONNAIRE COMMERCIAL	IDP**	PLAN	INTERNE	Formation finance / controlling	3,5	1	ACCEPTE
MAUFRONT	27/04/1989	GESTIONNAIRE COMMERCIAL	OBLIGATOIRE	PLAN	EXTERNE	Manipulation Extincteurs	1,50	1	ACCEPTE
MAUFRONT	27/04/1989	GESTIONNAIRE COMMERCIAL	MANAGER	PLAN	INTERNE	SAP / GDC / REXIS / Marchés publics	21	1	ACCEPTE
MAUFRONT	27/04/1989	GESTIONNAIRE COMMERCIAL	OBLIGATOIRE	PLAN	EXTERNE	Eco-conduite Recyclage / Sécurité sur Site Recyvlage	7	1	ACCEPTE
VIRGOT	17/01/1960	CADRE GESTION PARC.MACHINE	MANAGER	PLAN	EXTERNE	Culture de l'account Management	7	1	ACCEPTE
VIRGOT	17/01/1960	CADRE GESTION PARC.MACHINE	IDP**	PLAN	INTERNE	Formation finance / controlling	3,5	1	ACCEPTE
VIRGOT	17/01/1960	CADRE GESTION PARC.MACHINE	OBLIGATOIRE	PLAN	EXTERNE	Manipulation Extincteurs	1,50	1	ACCEPTE

^{**} IDP = Individual Development Plan (Formation individuelle demandée par le collaborateur)

Baccalauréat professionnel Gestion-Administration	Code : 1909-GA2	Session 2019	SUJET
Épreuve E2 : Gestion administrative des relations avec le personnel	Durée : 3 H 00	Coefficient : 4	Page 13/25

^{1 -} formation indispensable . 2 - formation acceptée suivant le budget . 3 - formation reportée ou refusée

Document 7 - Plaquette formation au CENTAURE

Centaure
A43 - Aire de L'Isle D'Abeau
Le Lombard - CS 17001
38081 L'ISLE D'ABEAU CEDEX

Tél.: 04 74 27 07 77

EDEX

Centaure

Vivre le risque

pour mieux l'éviter

Nos formations

Le risque routier constitue aujourd'hui le premier risque d'accident mortel au travail. Face à l'augmentation du trafic, à la densification des réseaux routiers, à l'accélération continue de l'économie, la route reste le moyen le plus souple, efficace et simple pour favoriser les échanges. Toutefois, la conduite professionnelle ne peut pas demeurer hasardeuse. Centaure accompagne les entreprises dans leur démarche de formation pour apporter performance et compétences à leurs salariés.

La conduite professionnelle

Les spécificités de la conduite professionnelle s'appuient sur 5 principes :

- le véhicule.
- l'environnement,
- le conducteur,
- l'organisation et l'optimisation des déplacements professionnels,
- la réglementation.

Ces 5 principes sont la clé d'une conduite professionnelle, où le déplacement constitue un acte professionnel. Lors des formations Centaure, ces 5 principes sont abordés avec vos collaborateurs afin qu'ils se les approprient et développent de nouvelles compétences.

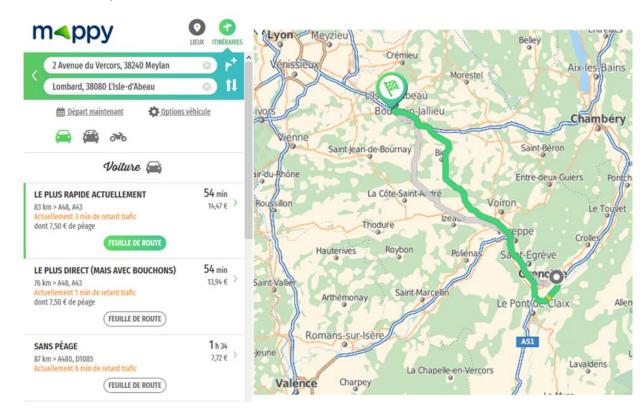
Centaure vous propose de vous familiariser à l'éco-conduite lors d'un stage d'une demi-journée dans un environnement unique.

Pour l'année 2019, les formations à l'éco-conduite auront lieu tous les mardis, mercredis et jeudis de 9 h à 12 h ou de 14 h à 17 h sur le site de l'Isle d'Abeau.



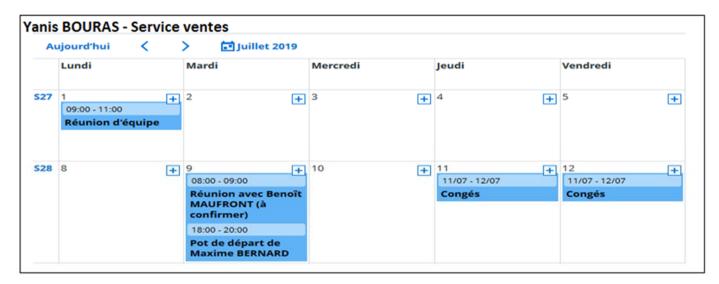
Prévoir 15 minutes de plus en fin de stage pour la remise de votre diplôme.

Document 8 – Itinéraire pour formation



Baccalauréat professionnel Gestion-Administration	Code : 1909-GA2	Session 2019	SUJET
Épreuve E2 : Gestion administrative des relations avec le personnel	Durée : 3 H 00	Coefficient : 4	Page 14/25

Document 9 - Extrait agendas semaine 27 et 28 des trois collaborateurs



Αι	ujourd'hui <	Juillet 2019					
	Lundi	Mardi	Mercredi		Jeudi	Vendredi	
527	1	 2 +] 3	+	4 +	5	+
	01/07 - 05/07	01/07 - 05/07	01/07 - 05/07		01/07 - 05/07	01/07 - 05/07	
	Congés	Congés	Congés		Congés	Congés	
S28	8	 9 +	10	+	11 +	12	+
	08:00 - 14:00	18:00 - 20:00	14:00 - 16:00		09:00 - 11:00		
	Télétravail	Pot de départ de Maxime BERNARD	Rendez-vous extérieur		Réunion d'équipe		

Αι	ujourd'hui 🔇	>	Juillet 2019			
	Lundi		Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
27	1	+	2	9 (+) 09:00 - 18:00 Formation STT Recyclage	14:00 - 16:00 Réunion d'équipe	5 +
528	8	+	9 + 18:00 - 20:00 Pot de départ de Maxime BERNARD	10 +	11 +	12

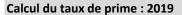
Baccalauréat professionnel Gestion-Administration	Code : 1909-GA2	Session 2019	SUJET
Épreuve E2 : Gestion administrative des relations avec le personnel	Durée : 3 H 00	Coefficient : 4	Page 15/25

Document 10 – Grille générale Plan d'intéressement à la performance

Grille générale Plan d'intéressement à la performance

(Calcul de la prime individuelle d'objectifs)

Division concernée: Commerciale **Site**: 6040 Roche Diagnostics France



Période de référence : 01 juin 2018 au 30 mai 2019 Statut : clôturé Date d'état : 10/06/2019

Roche

EXEMPLE

Formule de calcul à appliquer : salaire brut annuel ×20%×taux de prime individuelle d'objectifs

Méthode de calcul pour la détermination du taux de prime individuelle d'objectifs

Catégorie	Détail	Pondération	Taux de réalisation pour 2018 (%)	Matrice de calcul pour un collaborateur témoin *			
	Chiffre d'affaires réalisé par le site RDF	0,2	142,90 %	28,58 %			
	Indicateurs clés : placement de machines et service après-vente	0,2	98,00 %	19,60 %			
Objectifs	Ma carrière (chiffre d'affaires individuel à atteindre à son poste)	0,1	Suivant performance du collaborateur	10,00 %			
individuels	Mes aptitudes (développement de compétences, formations)	0,1	Suivant performance du collaborateur	10,00 %			
	Mes relations (travail en équipe, développement réseaux)	0,1	Suivant performance du collaborateur	10,00 %			
Objectif financier groupe	Résultat d'exploitation de Roche France Diagnostic (2018)	0,3	100,26 %	30,08 %			
Ехетр	Exemple d'un taux de prime individuelle pour un collaborateur témoin						

^{*}Calcul effectué pour un collaborateur témoin ayant atteint à 100 % ses objectifs individuels de carrière, aptitudes et relations.

Document 11 – Extrait Workday Rémunération de Nicolas LOUFTI



Rémunération globale (01/06/2018 au 31/05/2019)

				Salaire pour la période
Salaire RDF (12 mois)	Salaire RDF (12 mois)			31 576,51
13 ^{ème} mois (versé pour	1/3 en juin et 2/3 en nov	embre)		2 631,38
Prime objectifs annuelle	e (versée en totalité en ju	ıin)		En cours de calcul
				/ 1 W - 1
	Roche F	rime votr	e performance	(plan d'intéressement)
Taux d'engagement réa	lisé : Ma carrière			80,00%
Taux d'engagement réa	lisé : Mes aptitudes			60,00%
Taux d'engagement réa	lisé : Mes relations			80,00%
				Objectifs à atteindre
<50%	Entre 50 et 90%	Entre 90	et 100%	Au dessus de 100%
Ne répond pas aux attentes	Répond partiellement aux attentes	Répond aux attentes		Dépasse les attentes

Baccalauréat professionnel Gestion-Administration	Code : 1909-GA2	Session 2019	SUJET
Épreuve E2 : Gestion administrative des relations avec le personnel	Durée : 3 H 00	Coefficient : 4	Page 16/25

Document 12 - Bulletin de salaire Joël LEGRAND Mai 2019

BULLETIN DE PAIE

ROCHE DIAGNOSTICS France
0002 AVENUE DU VERCORS

38240 MEYLAN

Roche

N° DE SALARIE : : 00000207 EK 158357

PERIODE D'EMPLOI : DU : 01 MAI 2019 AU : 31 MAI 2019

NBRE JOURS OUVRÉS : 20 JOURS

DATE DE PAIEMENT : 31 MAI 2019

Siret 38048476600031 N° APE 4646Z N° DE SECURITE SOCIALE : 16507545678945

Convention collective UNION

LEGRAND JOEL 36 COURS BERRIAT 38100 GRENOBLE

 AFFECT:
 1650754567
 MINIMUM CONV.
 4246,04
 FORFAIT JOURS:

 EMPLOI:
 RESP ADMIN. COMMERCIALE SALAIRE MENSUEL
 6109,50
 TAUX EMPLOI:

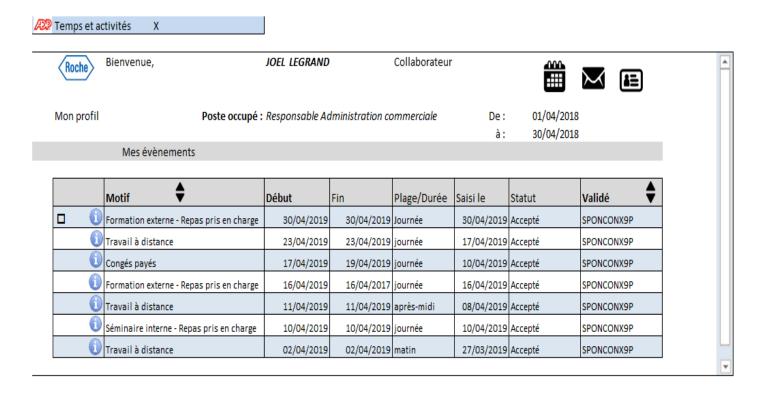
NIVEAU: 10 TAUX HORAIRE:

DATE ENTREE 01/04/1997

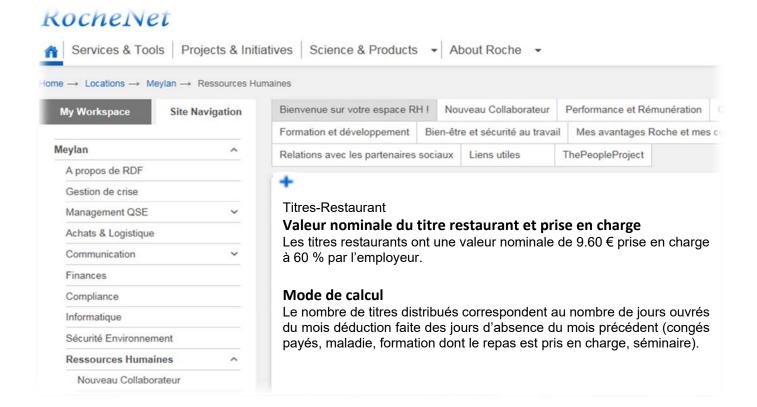
DESIGNATIO	ON.	NOMBRE OU	PART E	MPLOYE	EMPLOYEUR		MATIONS JO 1.04.2019 AU		
220.0		BASE	TAUX OU %	MONTANT	MONTANT	JOUR	TRAVAIL	INCIDENT	Т
SALAIRE FORFAITAIRE		151,67	40,282	6109,50		L 01	7,00		T
ABSENCE CONGES PAYES		3,00	281,971	845,91		M 02	7,00		
INDEM CONGES PAYES		3,00	281,971	-845,91		M 03	7,00		
ABSENCE MALADIE		2,00	281,971	563,94		J 04	7,00		
INDEM MALADIE A 100%		2,00	281,971	-563,94		V 05	7,00		
AV. NATURE VOITURE				157,45		S 06			
PART EMP. TICKETS RESTAURA	NT	12,00	0,330	3,96		D 07			
* REMUNERATION BRUTE (1)				6270,91		L 08		7,00	M/
SANTE						м 09		7,00	1
SECURITE SOCIALE	- MALADIE	6277,36			816,06	M 10	7,00		
MATERNITE INVALID	ITE DECES					J 11	7,00		
COMPLEMENTAIRE DECES TA		3311,00	0.489	16.19	48.70	V 12	7,00		
COMPLEMENTAIRE DECES TB		2959,91	0,554	16,40	49,31	S 13			
COMPLEMENTAIRE SANTE TA		3311,00	0,418	13,84	37,48	I			
COMPLEMENTAIRE SANTE TB		2959,91	0,418	12,37	33,51	I	7.00		
COMPLEMENTAIRE SANTE FOR	FAIT		,,,,,	10.00	27,08		7.00		
ACCIDENTS DU TRAVAIL		6277,36		10,00	53,36	l	.,	7,00) CE
RETRAITE		0277,00			00,00	J 18		7,00	1
SECURITE SOCIALE PLAFONNE		3311,00	6,900	228,46	283,09			7,00	1
SECURITE SOCIALE DEPLAFON		6277,36	0,400	25,11	119,27	l		7,00	Ί.
COMPLEMENTAIRE TRANCHE A		3311,00	3.900	129.13	193.69	l			
COMPLEMENTAIRE TRANCHE B		2966,36	8,700	258,07	416,77				JF
CONTRIBUTION EXEPTIONNELL		6277,36	0,130	8,16	13,81	l	7,00		3"
FAMILLE SECURITE SOCIALE	_	6277,36	0,130	0,10	329,56	l	7,00		
ASSURANCE CHOMAGE		0211,30			329,30	J 25	7,00		
CHOMAGE		6077.06			263,65				
APEC		6277,36			3,77	I	7,00		
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES	DAD LIEMBLOVEUD	6277,36			347,31	I			
		6400.05	6 000	426.50	347,31	l	7.00		
CSG NON IMPOSABLE A L'IMPOT		6420,35	6,800	436,58		L 29	7,00		
CSG/CRDS IMPOSABLE A L'IMPO	I SUR LE REVENU	6420,35	2,900	186,19		M 30	7,00		
* COTISATION SALARIALES (2)	/F 4 1 4 00 UD0F	4004.00		1340,51					
IMPOT SUR LE REVENU PRELEV		4604,93	9,000	414,44					
TICKETS RESTAURANT PART SA		12,00	3,840	46,08					
RET. PART EMP TICKETS RESTA				3,96					
TICKETS RESTAURANT PART PA	ATRONALE	12,00			69,12				
* AUTRES RETENUES (3)				842,83					
* COTISAT. PATRONALES					3105,54				
NET A PAYER AVANT IMPO	SUR LE REVENU		I		4502,01				
						NAT	URE DES ÉVÉ	NEMENTS	
	DU MOIS	DEPUIS JA	NV. 2019	NET A PAYER	4007.57	JF. JOUR			
PRELEVEMENT A LA SOURCE	414,44		2072,22	4087,57		MA. MALA	DIE		
TOTAL VERSE EMPLOYEUR	9376,45		46882,26		VIREMENT	CP. CON	GES PAYES		
TOTAL ALLEGEMENTS	, i			LEGRAND Joë	ı				
BRUT IMPOTS	5274,04		26370,22	BNP PARIBAS	GRENOBLE				
DONT AVANTAGES NATURE	157,45			BIC : BNPAFRI					
NET FISCAL	4604,93			IBAN : FR4540					
	11	l							

Baccalauréat professionnel Gestion-Administration	Code : 1909-GA2	Session 2019	SUJET
Épreuve E2 : Gestion administrative des relations avec le personnel	Durée : 3 H 00	Coefficient : 4	Page 17/25

Document 13 - Copie écran Joël LEGRAND - Application ADP Temps et activités



Document 14 – Site intranet « mes avantages » du module « Myworkspace »



Baccalauréat professionnel Gestion-Administration	Code : 1909-GA2	Session 2019	SUJET
Épreuve E2 : Gestion administrative des relations avec le personnel	Durée : 3 H 00	Coefficient : 4	Page 18/25

Document 15 – Extrait de la règlementation des titres-restaurant (TR) de l'URSSAF



Les titres-restaurant

Le titre-restaurant est un titre spécial de paiement « des repas » remis par l'employeur au salarié.

Répartition des horaires dans la journée

Il ne peut être attribué qu'un titre-restaurant par jour de travail (jour ouvré) et à condition que le repas soit compris dans l'horaire de travail journalier.

Ainsi, un salarié travaillant 5 jours par semaine de 9 heures à 17 heures pourra bénéficier de 5 titres-restaurant par semaine.

Neutralisation des périodes d'absence

Les salariés absents de l'entreprise (congés annuels, maladie...) ne bénéficient pas des titresrestaurant pour ces jours d'absence.

Les jours de télétravail ne rentrent pas dans cette neutralisation puisqu'ils sont considérés comme travaillant dans l'entreprise.

Condition d'exonération

L'employeur ne doit financer le titre restaurant que pour une partie de sa valeur nominale. L'autre partie doit être financée par le salarié.

Pour que l'employeur puisse bénéficier de l'exonération des cotisations sociales sa contribution doit se situer dans une fourchette comprise entre 50 % et 60 % et ne doit pas excéder 5,43 €.

Dans le cas contraire, la différence sera à intégrer dans la rémunération brute du salarié et sera soumise aux cotisations sociales salariales.

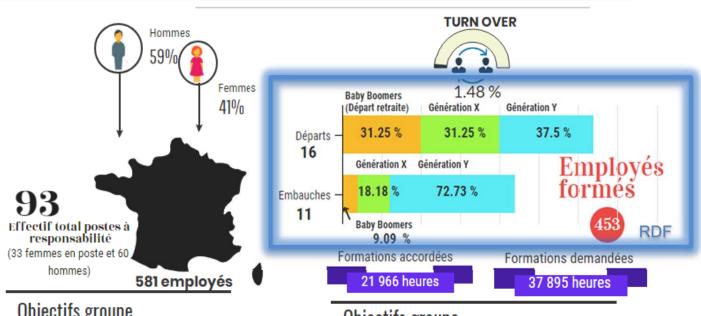
L'employeur est en droit d'effectuer une retenue sur salaire correspondant à la participation du salarié pour le financement de ses titres-restaurant soit entre 40 à 50 % de la valeur du titre.

Source : <u>www.urssaf.fr</u> - Novembre 2018

Baccalauréat professionnel Gestion-Administration	Code : 1909-GA2	Session 2019	SUJET
Épreuve E2 : Gestion administrative des relations avec le personnel	Durée : 3 H 00	Coefficient : 4	Page 19/25

Document 16 - Roche Diagnostics France - Chiffres Clé - 2018

Roche diagnostics France - Chiffres Clé - 2018



Objectifs groupe

Répartition : Hommes < 60% - Femmes > 40 % Responsabilité : Hommes < 70 % - Femmes > 30 %

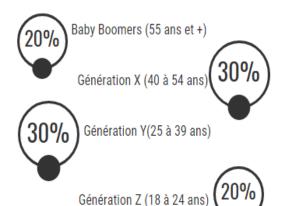
Pyramide des générations Génération Z 23 250 Génération Y 203 Génération X 105 **Baby boomers** RDF Objectifs groupe

Turnover : 3 %

Plan de formation : atteindre 100 %



Objectifs groupe



Gaz à effet de serre : 5.79 tonnes de Co2 par employé

14 418 jours de travail à distance



Consommation d'eau : 477 milliers de m3

Production de déchets : 158 kg/employé

Objectifs groupe

Gaz à effet de serre : 6 tonnes/Co2/employé Consommation d'eau : 480 milliers de m3/employé

Production de déchets : 158 kg/employé Travail à distance : 12 000 jours

Baccalauréat professionnel Gestion-Administration	Code : 1909-GA2	Session 2019	SUJET
Épreuve E2 : Gestion administrative des relations avec le personnel	Durée : 3 H 00	Coefficient : 4	Page 20/25

Document 17 - Article sur le management des générations et chez RDF

Livre blanc : Comment adapter les pratiques RH aux Générations Y et Z ? Les bonnes pratiques RH à mettre en place

D'ici 2020, la population active représentera à peu près 50 % des générations Y et Z. « Cette génération a de nouvelles habitudes avec la société digitale que l'entreprise doit nécessairement prendre en compte pour manager et gérer au quotidien ses ressources humaines », souligne Émilie NIEBORAK. Parmi les bonnes pratiques à mettre en place, le livre blanc met ainsi en avant le développement de nouvelles solutions de onboarding : « Mal accueillir ces nouvelles générations de collaborateurs, c'est risquer de perdre des talents et des compétences clés pour l'entreprise », analyse l'expert RH. Autre conséquence liée à l'arrivée des Millenials sur le marché du travail : une transformation nécessaire de l'organisation du travail. Télétravail, flexibilité, mobilité, bien-être, la notion d'entreprise responsable et citoyenne, les démarches de RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise), autant d'éléments qui viennent coordonner désormais l'évolution des collaborateurs au sein de l'entreprise.

Une gestion des talents adaptée

[...] Motiver les collaborateurs, les aider à se développer dans leur travail par une large offre de formation, mais aussi les fidéliser. « Le nouvel enjeu pour les entreprises est désormais de réussir à attirer ces nouvelles générations de collaborateurs et induit en conséquence une transformation digitale des ressources humaines qui doit absolument prendre en compte les notions de mobilité, de travail en réseau et en mode projet », conclut l'expert RH au service de la communauté Yootalent.

Yootalent, www.exclusiverh.com, 21 novembre 2017



Baccalauréat professionnel Gestion-Administration	Code : 1909-GA2	Session 2019	SUJET
Épreuve E2 : Gestion administrative des relations avec le personnel	Durée : 3 H 00	Coefficient : 4	Page 21/25

ANNEXE A – État préparatoire au traitement des demandes de télétravail (À rendre avec la copie)



Collaborateurs	Date de la demande	Jour demandé	Observations	Possibilité de télétravail (Oui/non)	Éléments de justification à destination du collaborateur
Marie SMITH	23/05/19	Jeudi			
Tiphaine FOSTAN	29/05/19	Lundi			
Nicolas LOUFTI	07/06/19	Mercredi			
Marie CARLINO	08/06/19	Mardi	Temps partiel : 32 heures		
Lina BRICHKOV	11/06/19	Vendredi	1 journée/quinzaine		

Baccalauréat professionnel Gestion-Administration	Code : 1909-GA2	Session 2019	SUJET
Épreuve E2 : Gestion administrative des relations avec le personnel	Durée : 3 H 00	Coefficient : 4	Page 22/25

ANNEXE B - Avenant au contrat de travail Lucas VIRGOT (À rendre avec la copie)

AVENANT AU CONTRAT DE TRAVAIL TRAVAIL À DISTANCE



Entre les soussignés :

La Société Roche Diagnostics France, dont le siège social est au 2 avenue du Vercors 38240 MEYLAN Cedex, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Grenoble sous le numéro 380 484 766, représentée par monsieur Bernard COLOMBO, et madame Alicia BELLO, à la Direction des Ressources Humaines, dûment habilités à l'effet des présentes,

D'UNE PART				
Et M				
Demeurant au,				
D'AUTRE PART				
Il a été convenu ce qui suit :				
ARTICLE I. – OBJET ET DATE DE PRISE D'EFFET				
Dans le cadre de l'accord d'entreprise sur le Travail à Distance signé en date du 10 juin 2016 et auquel il convient de se référer, la Société Roche Diagnostics France, et M				
conviennent des dispositions suivantes concernant l'aménagement du temps de travail de ce dernier et ce à compter du				
ARTICLE II DURÉE DE VALIDITÉ DE L'AVENANT ET RÈGLES DE RÉVERSIBILITÉ				
Le travail à distance n'est ni un droit, ni une obligation, et sa mise en œuvre doit répondre à certaines conditions telles que définies dans les articles suivants.				
Le présent avenant a une durée de validité d'un an, tacitement renouvelable. Les parties confirment par le présent avenant que le travail à distance revêt un caractère fondé sur le volontariat et la double réversibilité, tant à l'initiative du salarié, que de la société Roché Diagnostics France.				
Celui-ci ou la société pourra librement mettre fin au travail à distance, sous forme d'un écri motivé et sous réserve d'un délai de prévenance de 1 mois.				
ARTICLE III. – MODALITÉS D'EXECUTION DU TRAVAIL À DISTANCE				
Mtravaillera à distance depuis son domicile				
le de chaque semaine.				

Baccalauréat professionnel Gestion-Administration	Code : 1909-GA2	Session 2019	SUJET
Épreuve E2 : Gestion administrative des relations avec le personnel	Durée : 3 H 00	Coefficient : 4	Page 23/25

ANNEXE B (suite et fin) – Avenant au contrat de travail Lucas VIRGOT (À rendre avec la copie)

Pour ce jour de travail à distance, la demande de travail à distance devra être formalisée dans le système de Gestion des Temps et des Activités (GTA), au minimum 3 jours ouvrés avant sa date effective. L'acceptation de cette demande par le manager se fera dans les mêmes conditions qu'une demande d'absence soumise à validation préalable. Il se doit de rester joignable aux heures habituelles de travail et à être en mesure de répondre

Il se doit de rester joignable aux heures habituelles de travail et à être en mesure de répondre à ses interlocuteurs dans les mêmes conditions que dans les locaux de l'entreprise.

ARTICLE IV. – CONDITIONS D'UTILISATION DU MATERIEL MIS A DISPOSITION ET VALIDATION TECHNIQUE PRÉALABLE			
M	déclare disposer, à son domicile, d'un		
environnement bureautique équivale	nt à celui de son poste de travail habituel.		
	re du travail à distance ne doit pas générer de coûts ni pour l'entreprise en termes d'équipements, matériels, ne sera versée à ce titre.		
Les autres articles du contrat de t	ravail restent inchangés.		
Fait à , le	·		
(Signature précédée de la mention '	'lu et approuvé")		

Baccalauréat professionnel Gestion-Administration	Code : 1909-GA2	Session 2019	SUJET
Épreuve E2 : Gestion administrative des relations avec le personnel	Durée : 3 H 00	Coefficient : 4	Page 24/25



ANNEXE C – BILAN SOCIAL ET SOCIÉTAL 2018 chez RDF et dans le groupe ROCHE (extrait) – (À rendre avec la copie)

Roche Diagnostics France

Groupe ROCHE

			2017	%	2018	%
	Hommes		352	60,00	343	59,00
	Femm	es	234	40,00	238	41,00
	Effectif total		586	100,00	581	100,00
		18-24 ans (génération Z)	12	2,00		
	•	25-39 ans (génération Y)	234	40,00		
	Âge	40-54 ans (génération X)	252	43,00		
EMPLOI		55 ans et + (génération Baby boomers)	88	15,00		
	Turnover (taux de rotation du personnel)			2,27		1,48
	Départs (répartition ci-dessous)		10	100,00		
		25-39 ans (génération Y)	4	40,00		
	Âge	40-54 ans (génération X)	2	20,00		
		55 ans et + (génération Baby boomers)	4	40,00		
	Mobilité interne		16	2,73	19	3,27
	Nombre total d'heures de formation accordées aux employés		23 450	60,67	21 966	57,96
CONDITIONS DE TRAVAIL ET	Nombre total d'heures de formation demandées par les salariés		38 654	100,00	37 895	100,00
RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE	Nombre de jours de Travail à Distance		10 904		14 418	
L'ENTREPRISE (RSE)	Gaz à effet de serre (tonnes de CO2 émis / employé)		6,35		5,79	
, ,	Consommation d'eau (milliers de m3/employé)		481		477	
	Production de déchets (Kg/employé)		167		158	

Objectifs 2018	Écarts en
en %	points constatés
< 60.00	+ 1
> 40	+ 1
20	
30	
30	
20	
3,00	- 1,52
15	- 11,73
100,00	- 42,04
En quantité	En quantité
12 000	+ 2 418
6	- 0,21
480	+ 3
158	0

Baccalauréat professionnel Gestion-Administration	Code : 1909-GA2	Session 2019	SUJET
Épreuve E2 : Gestion administrative des relations avec le personnel	Durée : 3 H 00	Coefficient : 4	Page 25/25